



Félix-Antoine Blais

Avocat

Parcours professionnel

Me Félix-Antoine Blais travaille principalement dans le domaine du droit du transport.

Me Blais s'est joint au cabinet à titre d'avocat après y avoir complété son stage du barreau. Il concentre notamment sa pratique en matière de résolution des infractions relatives à la conduite de véhicules lourds aux termes des lois et règlements fédéraux et provinciaux. À ce titre, il conseille et agit pour les propriétaires, les exploitants et les conducteurs relativement à leurs opérations au Canada et à l'étranger. De plus, grâce à l'équipe qui l'entoure, il est amené à travailler dans la gestion de litiges commerciaux, pénaux et réglementaires, de même que dans les aspects contractuels et administratifs du transport de personnes et de marchandises.

Implications

Membre du Jeune Barreau de Québec

Coordonnées

Téléphone : 418-649-4012

felix-
antoine.blais@steinmonast.ca

Services offerts

- Droit du transport

Formation

LL.B., Droit, 2017, Université
Laval

Admission au barreau

2018